This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B
8893
21

B 8893.21

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

EDWIN CONANT,

(Class of 1829).

This fund is $28,000, and of its income one quarter shall be spent for books and three quarters be used for the general purposes of the Library. — *Vote of the President and Fellows, May* 28, 1892.

Received 30 Jan., 1893.

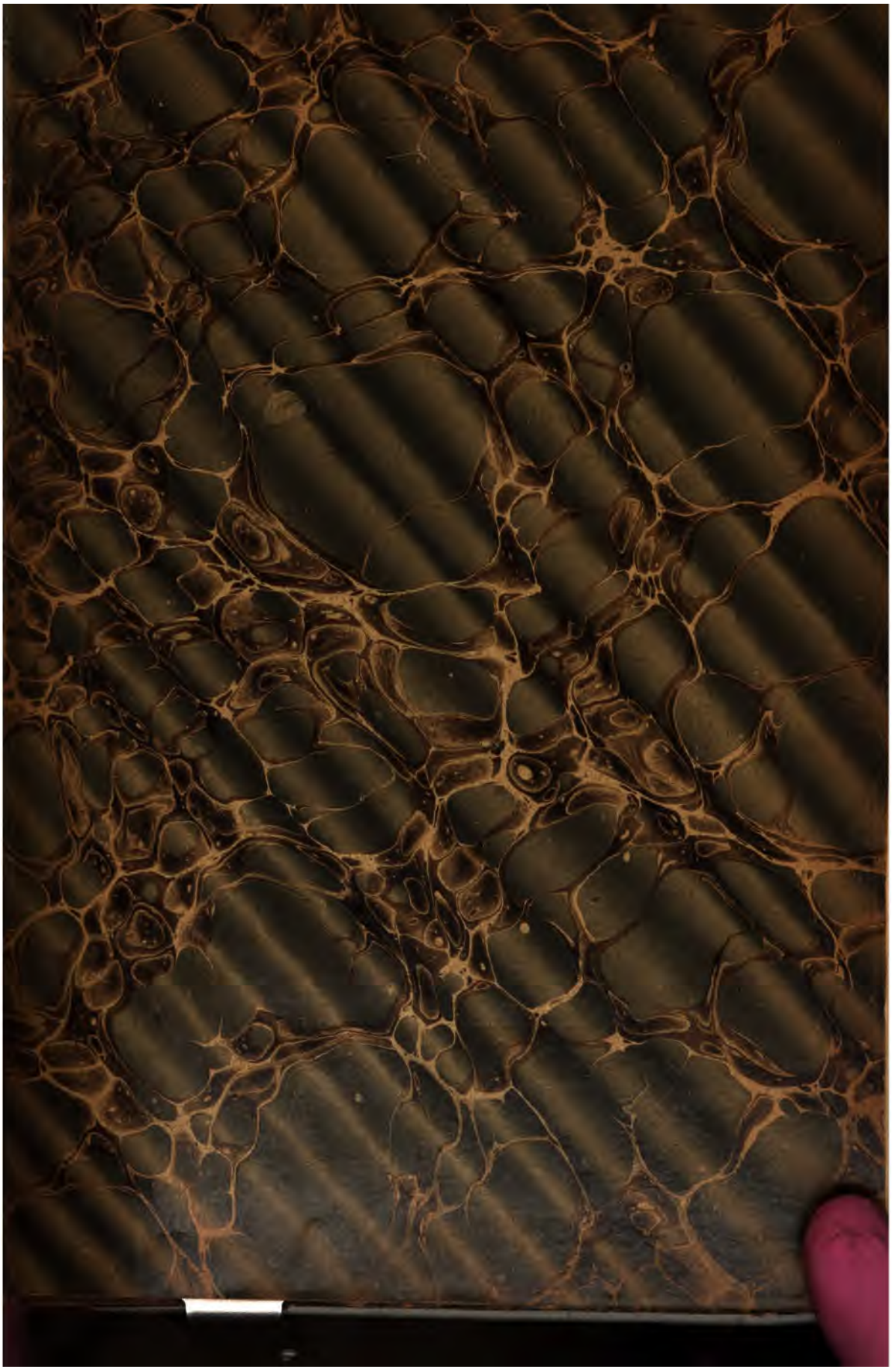

NOTE

SUR LES

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Léopold Victor.

Par M. DELISLE,

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL.

LILLE,
IMPRIMERIE L. DANEL

1889

~~IV. 260~~
B 8893.21

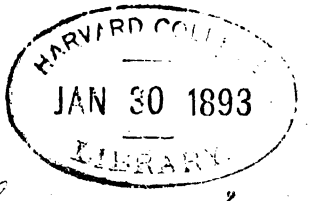

Corcoran Fund.

NOTE

SUR LES

CATALOGUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par M. DELISLE,

Administrateur général.

DÉPARTEMENT DES IMPRIMÉS.

Le but que poursuit l'administration de la Bibliothèque nationale, c'est d'arriver à constituer un catalogue ou inventaire général, qui doit remplir les conditions suivantes :

1° Embrasser tous les volumes et toutes les pièces des différentes séries ou collections ;

2° Recevoir aisément, au jour le jour, la mention de chacun des articles que le dépôt légal, les dons ou les acquisitions font arriver dans l'établissement ;

3° Donner le moyen de savoir promptement et sûrement sous quelle cote est classé un ouvrage ou un opuscule dont le titre est connu ;

4° Fournir, à peu de frais, les éléments de répertoires multiples, à l'aide desquels on puisse retrouver les publications relatives à un sujet déterminé, lors même que les titres exacts et les noms des auteurs n'en sont pas connus.

Pour faire apprécier à quel degré d'avancement est arrivée la préparation du nouveau catalogue qui réunira ces différentes conditions, il faut prendre successivement chacune des grandes divisions du département, énoncer le nombre d'articles dont elle se compose et indiquer les travaux effectués sur chaque division ou partie de division.

Rappelons d'abord les principes d'après lesquels sont aujourd'hui constitués les cadres du département.

Les livres imprimés de la Bibliothèque nationale sont répartis en trente grandes divisions, dont chacune a pour marque caractéristique une grande lettre de l'alphabet, accompagnée ou non d'une étoile, d'un chiffre ou d'une minuscule. En voici le tableau :

A. Écriture sainte.
B. Liturgie et conciles.

C. Pères de l'Église.
D. Théologie catholique.
D². Théologie non catholique.
E. Droit canon.
*E. Droit de la nature et des gens.
F. Droit civil.
G. Géographie et Histoire générale.
H. Histoire ecclésiastique.
J. Histoire ancienne : Grecs, Byzantins, Turcs, Romains, Antiquités.
K. Histoire d'Italie.
L. Histoire de France.
M. Histoire d'Allemagne, des Pays-Bas, des pays du Nord et de l'Est de l'Europe.
N. Histoire de la Grande-Bretagne.
O. Histoire d'Espagne et de Portugal.
O². Histoire d'Asie.
O³. Histoire d'Afrique.
P. Histoire d'Amérique.
P². Histoire d'Océanie.
Q. Bibliographie.
R. Sciences philosophiques, politiques, économiques, morales et physiques.
S. Sciences naturelles.
T. Sciences médicales.
V. Mathématiques, sciences et arts.
Vm. Musique.
X. Linguistique et rhétorique.
Y. Poésie et théâtre.
Y². Romans.
Z. Polygraphie.

Sur ces trente divisions, il y en a huit dont les livres ont été classés méthodiquement dans les trente dernières années, sans qu'il soit resté trace des rangements antérieurs. Ce sont les divisions L, N, O, O², O³, P, P² et T. Chacune de ces divisions comporte un nombre plus ou moins considérable de subdivisions, à la fin de chacune desquelles trouvent place les livres de même nature dont s'enrichit la Bibliothèque.

Dans les vingt-deux autres divisions il faut distinguer trois fonds : 1° l'ancien fonds ou fonds porté, comprenant les livres portés sur les anciens catalogues méthodiques ; ces livres sont cotés et rangés suivant l'ordre de ces catalogues ; 2° le fonds intermédiaire ou fonds non porté, comprenant les livres qui ne figurent pas aux anciens catalogues et qui sont rangés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, ou pour les ouvrages anonymes suivant l'ordre alphabétique des premiers mots des titres ; 3° le fonds nouveau, où depuis un certain nombre d'années, généralement depuis 1876, viennent se placer, suivant l'ordre d'arrivée, les volumes qui entrent journellement à la Bibliothèque.

L'ancien fonds des divisions A, B, C, D, D², E, *E, X, Y, Y² et Z est coté et rangé suivant l'ordre de classement employé dans les volumes du cata-

logue imprimé au XVIII[e] siècle et dans les suppléments manuscrits de ce catalogue.

L'ancien fonds des divisions F, G, H, J, K, M, Q, R, S et V est, sauf de rares exceptions, coté et rangé suivant l'ordre du catalogue dressé par Clément à partir de l'année 1688 et continué par différents bibliothécaires du XVIII[e] et du XIX[e] siècle.

Le fonds intermédiaire a reçu, dans l'ordre alphabétique indiqué ci-dessus, la plupart des livres entrés à la Bibliothèque depuis la Révolution jusqu'en 1860 ou environ pour les divisions A, B, C, D, D[2] et E, — jusqu'en 1875 inclusivement pour les divisions E*, F, G, H, J, K, M, Q, R, S, V, X, Y[2] et Z, — jusqu'en 1881 inclusivement pour la division Y.

Les volumes et les pièces du fonds ancien et du fonds intermédiaire, dans toutes les divisions autres que les divisions L, N, O, O[2], O[3], P, P[2], et T, ont été ou sont soumis à un nouveau numérotage, qui repose uniquement sur l'ordre dans lequel les volumes et les pièces se trouvaient sur les rayons au moment ou l'opération a été entreprise. Ce nouveau système de cotes n'a apporté aucun trouble à l'état antérieur, et l'on peut, aujourd'hui comme par le passé, trouver un article désigné par la cote ancienne ou faire une recherche en s'aidant du rangement méthodique des anciens fonds et du rangement alphabétique des fonds intermédiaires.

Pour les divisions A, B, C, D, D[2] et E, les volumes et les pièces du nouveau fonds ont pu être englobés dans la même série numérique que les volumes et les pièces du fonds ancien et du fonds intermédiaire. Dans les autres divisions, où le numérotage du fonds ancien et du fonds intermédiaire n'était pas arrêté, il a fallu ouvrir des séries distinctes pour les volumes et les pièces du fonds nouveau.

Dans chacune des grandes divisions, on a mis à part les articles qui, en raison de l'ancienneté, de la beauté ou de la rareté des éditions, de la condition des exemplaires, du luxe ou de l'élégance des reliures, de la célébrité des anciens possesseurs et de la valeur des annotations manuscrites, demandent des soins plus délicats et ne sauraient être communiqués sans des précautions particulières. C'est ce qui constitue la Réserve : les volumes de la Réserve portent pour signe caractéristique une lettre de classement dont les traits sont à jour, tandis que, sur les autres volumes, les traits de la même lettre sont pleins.

Les cotes des livres de la Réserve ne forment pas des séries distinctes dans les divisions récemment soumises à un classement méthodique (L, N, O, O[2], O[3], P, P[2] et T), ni dans les divisions A-E. Il en est autrement dans les autres divisions.

Telles sont les grandes lignes du système adopté pour le rangement des livres au département des imprimés. Ce système, dont l'origine date de la fin du XVII[e] siècle, et dont beaucoup de parties ont été remaniées à diverses reprises et d'après des plans très-différents, est assurément défectueux ; mais il a bien fallu en conserver l'ensemble, d'abord parce que l'administration n'a jamais disposé ni du local, ni du personnel nécessaire pour une refonte complète, ensuite et surtout parce qu'il n'a jamais été possible d'interrompre le service des communications, comme l'aurait exigé la réforme générale des cadres.

La plupart des reproches qui peuvent être adressés à notre système de rangement tomberont le jour, relativement assez prochain, où tous les livres, jusqu'aux

moindres brochures, auront reçu des cotes régulières et où des répertoires alphabétiques permettront de trouver sous quelle cote est classé un livre ou un opuscule dont on connaît soit l'auteur, soit le sujet.

L'établissement de ces répertoires a été le but constant de nos efforts, et le plan que nous poursuivons a été combiné de façon à utiliser les travaux antérieurs et à profiter des nouveaux travaux, au moment même où chaque parcelle en est terminée. Voici exactement le point auquel nous étions arrivés dans chaque série le 1er avril 1889.

A. *Écriture sainte.*

17,473 articles, le tout coté et inventorié. Dans cette division et dans les cinq suivantes, les cartes d'inventaire ont été immobilisées pour former des registres ; il faudra les recopier en les abrégeant, pour que les livres des divisions A-E puissent être représentées dans l'inventaire général alphabétique.

B. *Liturgie et conciles.*

26,580 articles, le tout coté et inventorié.

C. *Pères de l'Église.*

4,634 articles, le tout coté et inventorié.

D. *Théologie catholique.*

69,662 articles, le tout coté et inventorié.

D². *Théologie non catholique.*

16,168 articles, le tout coté et inventorié.

E. *Droit canonique.*

8,333 articles, le tout coté et inventorié.

E*. *Droit de la nature et des gens.*

7,271 articles, le tout définitivement traité.

F. *Droit* (à l'exception du droit canonique et du droit de la nature et des gens). Fonds ancien et intermédiaire: 35,486 volumes, dont 6,122 traités définitivement ; 8,841 pièces traitées définitivement.

Collection de factums : 59,513 pièces, toutes traitées définitivement. Le catalogue des pièces antérieures à la Révolution vient d'être mis sous presse.

Collection de thèses : environ 12,000, classées suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Fonds nouveau : 7,945 articles, tous traités définitivement.

Réserve : 1,961 volumes, pour lesquels il existe un répertoire spécial.

Total : 125,746 articles, dont 81,910 traités définitivement.

G. *Géographie et histoire générale.*

Fonds ancien et intermédiaire : 20,989 volumes ou pièces.
Fonds nouveau : 3,754 ouvrages et 492 pièces.
Réserve : 1,957 volumes.
Total : 37,182 articles, le tout traité définitivement.

H. *Histoire ecclésiastique.*

Fonds ancien et intermédiaire : 20,918 volumes ou pièces, dont 13,087 sont définitivement traités.
Collection de procès de canonisation : 7,666 pièces, sommairement inventoriées.
Fonds nouveau : 1,907 ouvrages et 482 pièces, le tout traité définitivement.
Réserve : 1,716 volumes, dont il y a un répertoire spécial.
Total : 32,689 articles, dont 14,994 traités définitivement.

J. *Histoire ancienne (Grecs, Byzantins, Turcs, Romains, antiquités).*

Fonds ancien et intermédiaire : 21,342 volumes ou pièces.
Fonds nouveau : 2,422 ouvrages et 670 pièces
Réserve : 2,469 volumes.
Total : 26,903 articles. Le tout traité définitivement.

K. *Histoire d'Italie.*

Fonds ancien et intermédiaire : 14,338 volumes ou pièces.
Fonds nouveau 2,789 ouvrages ou pièces.
Réserve : 834 volumes.
Total : 17,961 articles. Le tout traité définitivement.

L. *Histoire de France.*

Ouvrages et pièces méthodiquement classés sous 256,635 cotes principales, qui sont réparties comme il suit dans les quinze chapitres de cette division :

Préliminaires et généralités (L)	4,006.
Histoire par époques (L a)	2,262.
Histoire par règnes (L b)	72,396.
Journaux et publications périodiques (L c)	12,379.(1)
Histoire religieuse (L d)	18,757.
Histoire constitutionnelle (L e)	31,005.
Histoire administrative (L f)	16,493.
Histoire diplomatique (L g)	1,038.
Histoire militaire (L h)	3,564.
Mœurs et coutumes des Français (L i)	3,116.
Archéologie française (L j)	5,826.
Histoire locale (L k)	43,863.
Histoire des classes (L l)	912.

(1) Y compris les journaux en paquets, cotés 3,096-4,862.

Histoire des familles françaises (L m)..... 2,453.
Biographie française (L n). .... 40,332.

Ces 256,635 cotes répondent à 385,000 volumes ou pièces, au minimum, le tout définitivement traité.

M. *Histoire d'Allemagne, de Suisse, des Pays-Bas, des pays du Nord et de l'Est de l'Europe.*

Fonds ancien et intermédiaire : 28,390 volumes (dont 9,680 définitivement traités) et 10,128 pièces (toutes définitivement traitées).

Fonds nouveau : 7,172 ouvrages et 1,413 pièces, le tout définitivement traité.

Réserve : 794 volumes, dont 144 définitivement traités.

Total : 47,897 articles, dont 18,537 définitivement traités.

N. *Histoire de la Grande-Bretagne.*

Environ 20,600 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 13,752 cotes principales, qui sont réparties dans les 24 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

O. *Histoire d'Espagne et de Portugal.*

Environ 10,800 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 7,215 cotes principales, qui sont réparties dans les 27 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

O^1. *Histoire d'Asie.*

Environ 9,500 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 6,299 cotes principales, qui sont réparties dans les 20 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

O^3. *Histoire d'Afrique.*

Environ 4,700 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 3,128 cotes principales, qui sont réparties dans les 23 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

P. *Histoire d'Amérique.*

Environ 11,200 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 7,409 cotes principales, qui sont réparties dans les 26 chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

P^2. *Histoire d'Océanie.*

Environ 450 ouvrages ou pièces, méthodiquement classés sous 302 cotes principales, qui sont réparties dans les cinq chapitres de cette division. Le tout est définitivement traité.

Q. *Bibliographie.*

Fonds ancien et intermédiaire : 9,353 volumes ou pièces, traités définitivement.

Collections de catalogues de ventes de livres : environ 20,500 volumes ou pièces, dont environ 15,000 traités définitivement.

Fonds nouveau : 1,798 ouvrages et 714 pièces.

Réserve : 1,039 volumes dont 931 du fonds ancien ou du fonds intermédiaire, et 108 du fonds nouveau.

Total des articles : 33,400 environ, dont 5,000 restent à traiter.

R. *Sciences philosophiques, politiques, économiques, morales et physiques.*

Fonds ancien et intermédiaire : 67,687 volumes ou pièces, dont 31,340 traités définitivement.

Fonds nouveau : 9,758 ouvrages et 4,766 pièces, le tout traité définitivement.

Réserve : 3,024 volumes, dont il y a un répertoire spécial.

Total : 85,235 articles, dont 46,174 traités définitivement.

S. *Sciences naturelles.*

Fonds ancien et intermédiaire : 67,687 volumes ou pièces, dont 15,924 traités définitivement.

Fonds nouveau : 7,361 ouvrages et 5,251 pièces, le tout traité définitivement.

Réserve : 960 ouvrages ou volumes.

Total : 62,929 articles, dont 28,615 traités définitivement.

T. *Sciences médicales.*

Ouvrages et pièces méthodiquement classés sous 51,580 cotes principales, qui sont réparties comme il suit dans les huit premiers chapitres de cette division :

Préliminaires et généralités (T)	7,396
Anatomie (T a.)	1,979
Physiologie (T b.)	3,186
Hygiène (T c.)	3,936
Pathologie (T d.)	16,501
Thérapeutique et matière médicale (T e.)	20,036
Médecine légale et jurisprudence médicale (T f.)	1,135
Art vétérinaire (T g.)	1,411

Le catalogue, dont l'impression vient de s'achever, comprend l'indication des ouvrages compris sous 32,793 cotes. Le supplément, tenu à jour pendant et depuis l'impression des diverses feuilles du catalogue, ne porte pas sur moins de 22,787 cotes. L'ensemble des 51,580 cotes doit répondre à environ 65,000 volumes ou pièces, le tout définitivement traité.

Le dernier chapitre de la division des sciences médicales (T h.), qu'on a décidé de laisser en dehors du catalogue méthodique imprimé, est consacré aux thèses, dont le total monte à environ 80,000. La partie principale est reliée et forme une collection de 2,131 volumes. Il existe une table alphabétique des noms des auteurs des thèses. Une table alphabétique des sujets de thèses embrasse à peu près la moitié de la collection et consiste en 43,400 cartes ou environ.

V. *Mathématiques, sciences et arts.*

Fonds ancien et intermédiaire : 62,828 volumes (dont 46,355 définitivement traités) et 30,479 pièces (toutes définitivement traitées).

Fonds nouveau : 16,168 ouvrages et 10,447 pièces, le tout définitivement traité.

Réserve : 2,510 volumes ou ouvrages.

Total des articles : 122,432, dont 103,895 définitivement traités.

Vm. *Musique.*

Fonds ordinaire : environ 16,000 volumes et 3,780 cartons renfermant environ 180,000 morceaux.

Réserve : environ 600 volumes.

Total des articles, indépendamment des pièces en carton : environ 16,600 volumes, dont 9,436 sont traités.

X. *Linguistique et rhétorique.*

Fonds ancien et intermédiaire : 36,017 volumes ou pièces.

Fonds nouveau : 6,707 ouvrages et 924 pièces.

Réserve : 2,935 ouvrages ou volumes.

Total : 46,413, le tout définitivement traité.

Y. *Poésie.*

Fonds ancien ou intermédiaire : environ 115,000 volumes ou pièces.

Fonds nouveau : 4,617 ouvrages et 2,668 pièces.

Réserve : environ 12,000 volumes ou pièces.

Total : environ 134,285 articles, dont 22,358 sont définitivement traités, savoir les 7,285 articles du fonds nouveau, et dans les fonds ancien ou intermédiaire 2,568 de la section grecque, 6,561 de la section latine, 4,620 de la section française et 1,324 de la section espagnole.

Yth. *Pièces de théâtre isolées.*

Théâtre français	28,872	pièces
Théâtre italien	909	»
Théâtre espagnol	688	»
Théâtre portugais	302	»
Théâtre allemand	276	»
Théâtre néerlandais	3,578	»
Théâtre anglais	648	»

Total : 35,273 pièces, pour lesquelles il existe un répertoire spécial.

Y². *Romans.*

Ancien fonds et fonds intermédiaire : 75,090 volumes (dont 22,910 traités définitivement) et 1,826 pièces (traitées définitivement).

Nouveau fonds : 20,161 ouvrages et 1,245 pièces, le tout traité définitivement.

Réserve : 2,993 volumes ou ouvrages.

Total : 101,315 articles, dont 46,377 traités définitivement.

Z. *Polygraphie.*

Ancien fonds et fonds intermédiaire : 65,772 volumes (dont 5,025 traités définitivement) et 4,220 pièces (toutes traitées définitivement).

Nouveau fonds : 5,012 ouvrages et 664 pièces, le tout traité définitivement.

Réserve : 3,995 volumes ou ouvrages.

Total, sans diverses annexes de cette division : 78,663 articles, dont 14,921 traités définitivement.

Tous ces détails peuvent être résumés dans un tableau qui fera voir d'un coup d'œil le nombre des articles qui ont été traités et celui des articles qui restent à traiter dans chacune des grandes divisions.

	NOMBRE DES ARTICLES de la division.	NOMBRE DES ARTICLES cotés et traités.	NOMBRE DES ARTICLES à traiter	NOTES.
A	17473	17473	»	
B	26580	26580	»	(*a*). Dans ce nombre sont comprises les 10,000 thèses pour lesquelles un inventaire très sommaire sera suffisant et qui sont classées suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.
C	4634	4634	»	
D	69662	69662	»	
D²	16168	16168	»	
E	8333	8333	»	
E*	7271	7271	»	(*b*). Y compris les 7,666 pièces de la collection des procès de canonisation, pour lesquelles il existe un inventaire très sommaire.
F	125746	82421	43325 (*a*)	
G	37182	37182	»	
H	32689	23142 (*b*)	9547	
J	26903	26903	»	(*c*) La partie de cette division qui reste à traiter consiste en catalogues de ventes de livres pour lesquels un inventaire sommaire suffit.
K	17961	17961	»	
L	258402	258402	»	
M	47897	18537	29360	
N	13752	13752	»	
O	7215	7215	»	(*d*). Non compris la série des thèses, au nombre d'environ 80,000, pour laquelle il existe un répertoire alphabétique par noms d'auteurs.
O²	6299	6299	»	
O³	3128	3128	»	
P	7409	7409	»	
P²	302	302	»	(*e*). Non compris les morceaux classés dans 3,780 cartons et dont le classement peut dispenser d'un répertoire.
Q	33400	28400	5000 (*c*)	
R	85235	46174	39061	
S	69929	28615	41314	
T	51580 (*d*)	51580	»	(*f*). Sans les annexes, pour lesquelles il y a des inventaires ou répertoires spéciaux.
V	122432	103895	18537	
Vm	16600 (*e*)	9436	7164	
X	46413	46413	»	(*g*). Annexes de Z:
Y	134285	22358	111927	Morel de Tholsy..... 10000
Yth	35273	35273	»	Fontanieu..... 9000
Y²	101305	46377	54938	Beuchot..... 2000
Z	78663 (*f*)	14921	63742	Bengesco..... 408
Ann. de Z (*g*)	39260	36089	3271	Payen..... 1440
				Vélins..... 2585
				π..... 555
				Nains..... 459
				Obscènes..... 850
				Thèses de l'étranger.. 11966
	1481031	1113255	367776	

En chiffres ronds, sur 1,500,000 articles (répondant à plus de deux millions de volumes ou de pièces), nous en avons traité 1,100,000. Il en reste 400,000 à traiter, soit un peu plus du quart.

C'est seulement quand l'opération sera terminée qu'il y aura lieu de fondre en une seule série alphabétique, par noms d'auteurs, et pour les publications anonymes par titres d'ouvrages, toutes les cartes d'inventaire. A ce moment aussi, il y aura lieu d'en multiplier les copies, pour en assurer la conservation, pour les mettre à la portée du public et pour se procurer les éléments de tables ou répertoires variés, propres à faciliter toutes sortes de recherches.

Dès maintenant, les parties d'inventaires terminées ou en cours d'exécution rendent des services journaliers aux bibliothécaires ; elles leur font trouver plus vite et plus sûrement les cotes des ouvrages dont la communication leur est demandée.

L'état matériel des cartes sur lesquelles sont relevés les titres de nos livres, et dont la plupart sont représentées par un exemplaire unique, ne permet pas de les laisser actuellement à la disposition du public. Mais des mesures sont prises pour que les lecteurs admis dans la salle de travail puissent dès maintenant trouver eux-mêmes presque toujours le titre et très-souvent la cote des ouvrages qu'ils ont intérêt à consulter.

Les titres leur sont fournis par les très nombreux et copieux recueils et répertoires bibliographiques qu'ils ont sous la main dans différentes armoires de la salle de travail et dont il convient de donner ici l'énumération.

Chaque mois, nous faisons imprimer un double bulletin qui contient le titre complet et la cote des livres d'origine française ou d'origine étrangère qui ont été incorporés dans nos collections le mois précédent. La publication de ces bulletins remonte à la fin de l'année 1874 pour les livres étrangers, et à l'année 1882 pour les livres français.

Le public est ainsi tenu, mois par mois, au courant des accroissements des collections ; mais nos bulletins lui rendent encore d'autres et de bien plus grands services. Nous en faisons découper les articles, et les découpures montées sur des fiches servent à constituer deux répertoires qui sont facilement tenus à jour et dans lesquels on trouve aisément les titres et les cotes des livres, soit d'après les noms des auteurs, soit d'après les mots caractérisant les sujets des ouvrages.

Le même traitement a été appliqué à des collections de livres que de généreux bienfaiteurs, M. le sénateur Schœlcher, Madame la baronne Davilliers et M. Angrand ont donnés à la Bibliothèque. Nous nous sommes fait une loi d'en imprimer les catalogues, pour assurer le souvenir du bienfait et pour en faire immédiatement profiter le public.

On a également publié, en fascicules distincts, le catalogue des publications périodiques étrangères que reçoit la Bibliothèque et celui des thèses des universités étrangères qui nous sont arrivées depuis 1882, en vertu de conventions internationales.

Il m'a paru utile de donner ici un relevé du nombre des articles de catalogue qui ont été imprimés dans ces dernières années pour faire connaître au public les livres récemment entrés à la Bibliothèque nationale :

Ouvrages modernes imprimés à l'étranger, entrés à la Bibliothèque depuis 1874 jusqu'en 1888	54,363
Ouvrages modernes imprimés en France, entrés à la Bibliothèque depuis 1882 jusqu'en 1888	48,796
Ouvrages anciens entrés à la Bibliothèque depuis 1882. (Le catalogue en est donné à la fin de divers fascicules du *Bulletin mensuel des livres modernes d'origine française*)	1,377
Publications périodiques étrangères (en deux fascicules imprimés en 1882 et en 1886)	1,236
Collection de thèses des universités néerlandaises	2,969
Collection de thèses des universités étrangères reçues depuis 1882 jusqu'en 1885[1]	5,997
Collection de livres et de documents principalement relatifs aux colonies et à l'esclavage, donnée par M. Schœlcher	1,776
Collection de livres principalement relatifs aux arts, donnée par Madame la baronne Davilliers	1,116
Collection de livres relatifs à l'Amérique léguée par M. Angrand	750
Total	118,380

Ce n'est pas seulement pour les récentes publications, au nombre de plus de 118,000, que les lecteurs ont le moyen de connaître le titre et la cote des livres conservés à la Bibliothèque nationale. En attendant l'achèvement de l'inventaire général, ils peuvent consulter des catalogues ou des répertoires qui embrassent des divisions plus ou moins étendues des anciens fonds et dont il importe de donner ici la nomenclature, avec le nombre des articles compris dans chacun d'eux.

Catalogue du fonds primitif des cinq divisions théologiques (A, B, C, D, D²) et des deux premières divisions juridiques (E, E*) en quatre volumes in-folio, imprimés au XVIII[e] siècle	24,000
Inventaire alphabétique de la division de l'histoire générale (G), en sept volumes autographiés	31,000
Inventaire alphabétique de la division de l'histoire d'Italie (K), en cinq volumes autographiés	14,400
Catalogue méthodique de la division de l'histoire de France (L), en onze volumes imprimés depuis 1855 jusqu'en 1879. — Une table alphabétique des noms d'auteurs est en cours d'impression ; les 536 premières pages, allant jusqu'au mot MÉQUILLET, sont à la disposition des lecteurs	210,000
Supplément au précédent catalogue, contenant les volumes ou pièces ajoutés au chapitre de l'histoire locale (Lk) depuis 1863	
A reporter	279,400

(1) On ne tient pas compte ici des thèses des années 1886 et 1887, dont le catalogue est sous presse.

Report.....	279,400
jusqu'en 1880. Volume autographié, in-4° de 735 p. à deux colonnes	13,000
Supplément au même catalogue, contenant les volumes ou pièces ajoutés aux deux chapitres de l'histoire généalogique et de l'histoire biographique (L m et L n) depuis 1865 jusqu'en 1884. Volume autographié, in-4° de 953 p. à deux colonnes	13,000
Supplément au même catalogue, contenant les volumes ou pièces ajoutés aux deux chapitres de l'histoire des mœurs et de l'archéologie française (L i et L j) depuis 1861 jusqu'en 1885. Volume autographié, in-4° de 88 et 273 pages.....	5,200
Catalogue méthodique de la division de l'histoire de la Grande-Bretagne, autographié en 1878. Volume in-4° de 671 p..... ...	12,500
Catalogue méthodique de la division de l'histoire d'Espagne et de Portugal, autographié en 1883. Volume in-4° de 509 et 127 p.....	7,000
Catalogue méthodique de la division des sciences médicales. Deux volumes et demi, in-4°, imprimés de 1857 à 1889.....	42,400
Catalogue du fonds primitif des divisions des belles-lettres (X, Y, Y^2 et Z), en deux volumes in-folio imprimés au XVIII^e siècle.	18,000
	390,500

La réunion de ces différents catalogues ou inventaires, qui ne rentrent pas les uns dans les autres, donne un total d'environ 390,500 articles.

En ajoutant ce chiffre à celui des articles de catalogue répondant aux accroissements des dernières années, fixé ci-dessus à 118,380, nous arrivons à un total d'un peu plus d'un demi-million, et comme beaucoup des chiffres dont ce total est formé représentent des ouvrages en un grand nombre de volumes, il n'y a pas d'exagération à évaluer à environ un million le nombre des volumes ou brochures dont le catalogue est dès aujourd'hui mis à la disposition des lecteurs qui fréquentent la salle de travail.

On a tenu en dehors de ces supputations des catalogues dont l'autographie ou l'impression a été entreprise dans ces derniers temps et qu'il suffit de rappeler en deux mots.

Le catalogue méthodique de la division de l'histoire d'Asie (O^2) remplira un volume in-4° autographié, dont les 294 premières pages sont tirées.

Nous avons aussi commencé et nous poursuivons activement l'impression d'un catalogue alphabétique de notre collection de factums, c'est-à-dire de mémoires judiciaires publiés à partir du XVII^e siècle pour établir ou réfuter les prétentions des plaideurs devant différentes juridictions de Paris ou des provinces. Ces mémoires sont au nombre d'environ 35,000 pour la période antérieure à la Révolution. On y trouve exposées, et souvent appuyées sur des documents originaux, les origines des propriétés ou des droits litigieux, avec des détails qui offrent beaucoup d'intérêt pour l'histoire des localités, des corporations, des familles et des individus. C'est une immense galerie dans laquelle l'ancienne société française

semble s'être donné rendez-vous pour nous permettre de la passer en revue sous les aspects les plus variés. On y peut étudier les attributions des magistrats et des officiers municipaux, les difficultés auxquelles donnait lieu l'exercice des droits féodaux et l'assiette ou la perception des taxes fiscales, l'organisation des corporations d'arts et métiers, le régime des établissements de charité et d'instruction publique, en un mot, toutes les questions qui touchent à l'histoire de la propriété et du travail. Le catalogue de ces documents, dont la plupart sont inconnus, formera un complément essentiel du catalogue de l'histoire de France et de la *Bibliothèque historique* de Fevret de Fontette.

Par les détails qui précèdent, on peut se rendre un compte exact de l'état des catalogues qui ont été terminés ou qui s'élaborent au département des imprimés. Nous croyons devoir y joindre un aperçu très succinct des catalogues achevés dans ces dernières années pour les autres services de la Bibliothèque nationale et dont l'impression a permis de faire jouir le public.

SALLE PUBLIQUE DE LECTURE.

Liste des ouvrages communiqués dans la salle publique de lecture. Lille, 1887, in-8° de 376 p. à deux colonnes.

SECTION GÉOGRAPHIQUE.

Les cartes et documents géographiques dont les collections de la Bibliothèque se sont enrichies depuis le 1er janvier 1882 sont catalogués à la fin de chacun des Bulletins consacrés aux livres d'origine française qui ont été ci-dessus indiqués.

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.

Fonds orientaux.

Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains, par M. Zotenberg. Paris, 1866, in-4°.

Catalogue des manuscrits syriaques et sabéens, par M. Zotenberg. Paris, 1874, in-4°.

Catalogue des manuscrits éthiopiens, par M. Zotenberg. Paris, 1878, in-4°.

Catalogue des manuscrits arabes, par M. le baron de Slane. Fascicules I et II. Paris, 1883 et 1889, in-4°. (Ces deux fascicules contiennent la notice de 4,057 manuscrits).

La collection Hennecart, par M. Léon Feer. Paris, 1877, in-8°.

Notice des manuscrits siamois, par M. le Mis de Croisier. Paris, 1887, in-8°.

Fonds grec.

Inventaire sommaire des manuscrits du supplément grec, par M. Henri Omont. Paris, 1883, in-8°.

Inventaire sommaire des manuscrits grecs, par M. Henri Omont. Paris, 1883-1886. Trois volumes in-8°. (Ce catalogue qui embrasse tous les manuscrits grecs de la

Bibliothèque, sera complété par un quatrième volume consacré aux tables alphabétiques).

Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, par H. Bordier. Paris, 1885, in-4°.

Fonds latin et français

Inventaire des manuscrits latins conservés sous les nos 8,823-18,613, par L. Delisle. Paris, 1863-1871, in-8° [avec un supplément contenant les manuscrits du fonds des nouvelles acquisitions entrés à la Bibliothèque du 1er août 1871 au 1er mai 1874).

Catalogue des manuscrits français de l'ancien fonds (T. I.-III). Paris, 1878-1881, in-4°. — Les 416 premières pages du tome IV sont tirées et s'arrêtent à la notice du manuscrit 4,587.

Inventaire sommaire des nouvelles collections de titres originaux, nos 25,297-26,484 du fonds français, par Ul. Robert. Paris, 1877, in-8° (Extrait du *Cabinet historique*).

Inventaire général et méthodique des manuscrits français, par L. Delisle. T. I. *Théologie*. Paris, 1876, in-8°. — T. II. *Jurisprudence ; sciences et arts*. Paris, 1878, in-8°.

Notice sur les collections manuscrites [relatives à l'histoire provinciale], par L. Delisle. Paris, 1871, in-8°. Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXII).

Les collections de Bastard d'Estang, Catalogie analytique, par L. Delisle. Nogent-le-Rotrou, 1885, in-8°.

[Catalogue chronologique des pièces comprises dans le fonds Bourré] par M. Vaesen. A la suite de la *Notice biographique sur Jean Bourré*, par le même. Paris, 1886, in-8°.

Inventaire des cartulaires, par Ul. Robert. Paris, 1878, in-8°.

Bibliographie des chansonniers français des XIIIe et XIVe siècle, comprenant la description de tous les manuscrits, la table des chansons, etc. Paris, 1884, 2 vol. in-8° par G. Raynaud.

Inventaire des sceaux de la collection Clairambault, par G. Demay. Paris, 1885 et 1886. Deux vol. in-4°.

Inventaire des manuscrits du fonds de Cluni, par L. Delisle. Paris, 1884, in-8°.

Collections de M. Jules Desnoyers. Catalogue des manuscrits anciens et des chartes, par L. Delisle. Paris, 1888, in-8°.

Catalogue des manuscrits relatifs à la Franche-Comté, par Ul. Robert. Paris, 1878, in-8°.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, par A. Molinier. Paris, 1881, in-8°.

Inventaire sommaire des archives de la chambre syndicale de la librairie et imprimerie de Paris, manuscrits français 21,813-22,060 de la Bibliothèque nationale, par H. Omont. Paris, 1886, in-8°.

Catalogue des fonds Libri et Barrois, par L. Delisle. Paris, 1888, in-8°.

Fonds de manuscrits en diverses langues modernes européennes.

Catalogue des manuscrits anglais, par G. Raynaud. Paris, 1884, in-8°.

Catalogue des manuscrits danois, islandais, norvégiens et suédois, par Olaf Skæbne. 1887, in-8°.

Catalogue des manuscrits espagnols et portugais, par Alfred Morel-Fatio. Fascicule 1. Paris, 1881, in-4°. Ce fascicule contient le catalogue des manuscrits espagnols. Les feuilles du fascicule II, renfermant la notice des manuscrits portugais 1-97, sont tirées.

Inventaire des manuscrits italiens qui ne figurent pas dans le catalogue de Marsand, par G. Raynaud. Paris, 1882, in-8°.

Catalogue des manuscrits néerlandais, par Gédéon Huet. Paris, 1886, in-8°.

DÉPARTEMENT DES ESTAMPES.

Inventaire des pièces dessinées ou gravées, relatives à l'histoire de France, conservées au département des manuscrits dans la collection Clairambault sur l'ordre du St-Esprit, rédigé par A. Flandrin. Paris, 1887, in-8°.

Inventaire des dessins et estampes relatifs au département de l'Aisne recueillis par M. Ed. Fleury, rédigé par H. Bouchot. Paris, 1887, in-8°.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France léguée par Michel Hennin, rédigé par M. Duplessis. Paris, 1878-1884. Cinq vol. in-8°.

Les portraits au crayon des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, conservés à la Bibliothèque nationale, par H. Bouchot. Paris, 1884, in-8°.

Notice sur la vie et les travaux d'Étienne Martellange, suivi du catalogue de ses dessins, par H. Bouchot. Paris, 1886, in-8°.

Catalogue de la collection de pièces sur les beaux arts, imprimées et manuscrites, recueillie par Mariette, Cochin et Deloynes ; par G. Duplessis. Paris, 1881, in-8°.

DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES.

Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque , par M. Chabouillet. Paris, 1858, in-12°.

Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale, par M. Henri Lavoix. *Khalifes orientaux.* Paris, 1887, in-8°.

Catalogue des monnaies gauloises, (non encore publié, mais entièrement tiré ou ou en épreuves bonnes à tirer).

Puissent ces simples indications montrer que les chefs des divers départements de la Bibliothèque nationale, secondés par le zèle de leurs collaborateurs, ne négligent rien pour faciliter au public la connaissance et l'usage des collections qu'ils sont fiers d'avoir à conserver et dont ils ont à cœur de maintenir et d'augmenter la réputation.

Lille Imp. L. Danel.

3 2044 021 232 947

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

HARVARD WIDENER
DEC 20 1995
BOOK DUE

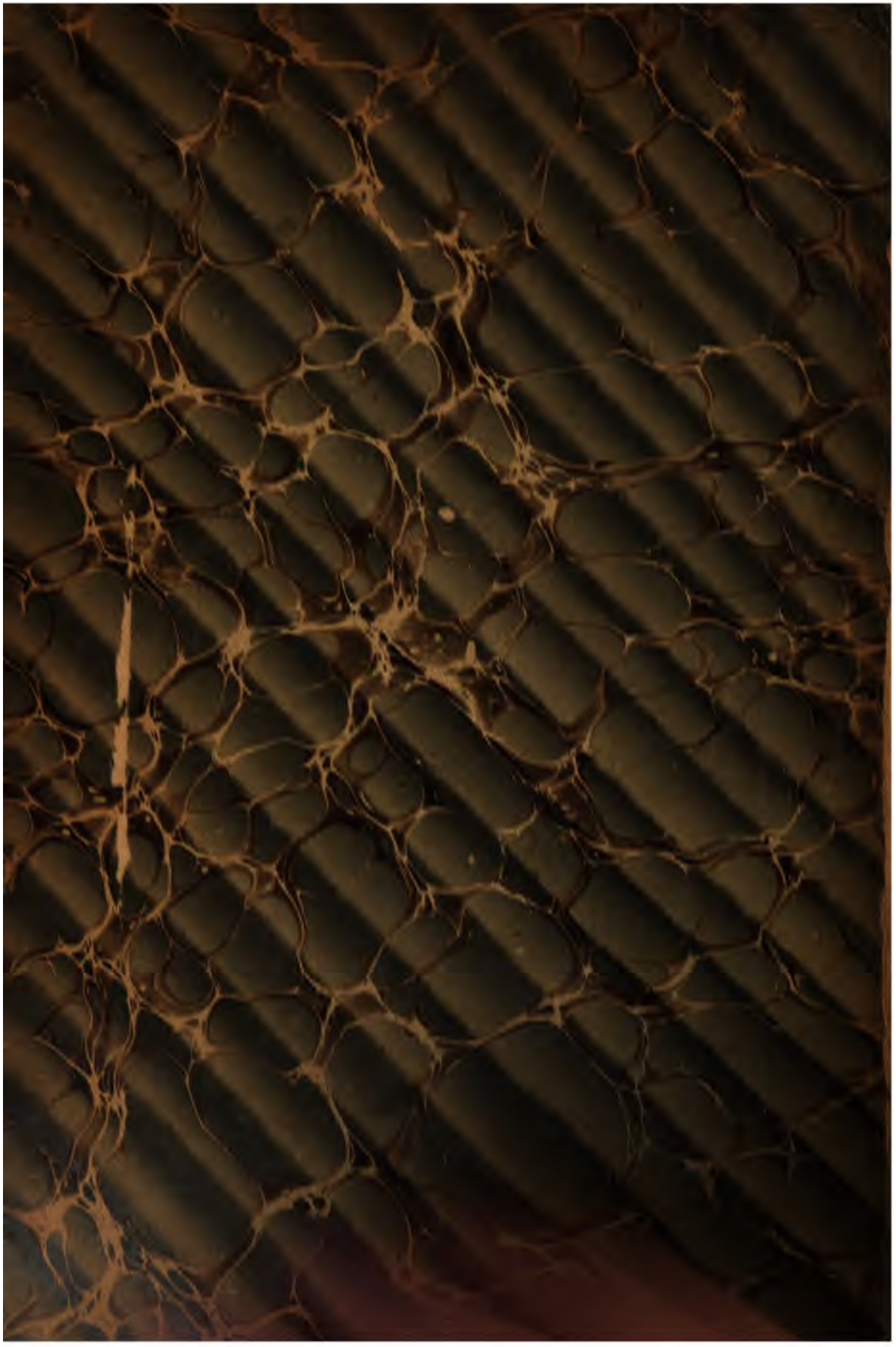

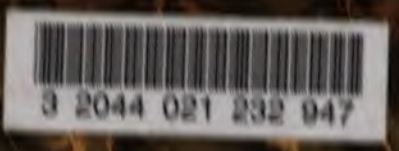
3 2044 021 232 947

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

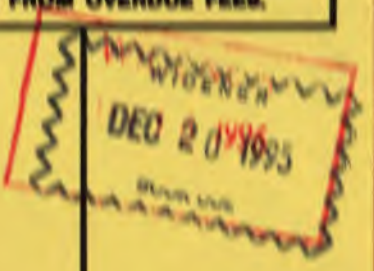
WIDENER
DEC 2 0 1995
HARVARD